

Image not found or type unknown



omission sur decison de justice rendue

Par **ktrine78**, le **13/06/2009** à **01:05**

bonjour, j'ai mis ma banque au tribunal de proximite en demandant l'annulation de l'interdiction d'emettre des cheques, le remboursement des frais prelever sur mon compte et des dommages et interets, j'ai recu aujourd'hui la decision du tribunal qui me donne raison et qui dit : parc ces motif nous condamanant la banque a verser 1500 euros de dommages et interets, mais il n'est pas fait mention de l'interdiction d'emettre des cheque , ni du remboursement de sfrais, que puis je faire pour que le tribunal y remédie?

Cordialement